

Bulletin d'histoire politique

Marcel Trudel et Fernand Ouellet : deux historiens face à la « crise du séparatisme »

François-Olivier Dorais



Volume 25, Number 3, Spring 2017

L'histoire politique au Québec : un état des lieux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039748ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039748ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dorais, F.-O. (2017). Marcel Trudel et Fernand Ouellet : deux historiens face à la « crise du séparatisme ». *Bulletin d'histoire politique*, 25(3), 124–144.
<https://doi.org/10.7202/1039748ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Marcel Trudel et Fernand Ouellet : deux historiens face à la « crise du séparatisme »*

FRANÇOIS-OLIVIER DORAIS¹
Candidat au doctorat en histoire
Université de Montréal

La montée du sentiment nationaliste au Québec après la Seconde Guerre a donné lieu à moult interprétations. Beaucoup a été dit et écrit, à ce jour, sur la formation du néonationalisme au Québec, sur celle d'un indépendantisme de droite et de gauche, et notamment sur le projet d'une libération nationale socialiste et laïque². Pour leur part, les adversaires de l'indépendance dans le champ intellectuel, quoique moins unifiés et solidaires dans leurs discours, ont aussi retenu l'attention des chercheurs³. L'antinationalisme de la gauche personnaliste canadienne-française d'après-guerre, incarné surtout par les intellectuels regroupés autour de la revue *Cité libre*, est désormais chose bien connue. Des études récentes ont d'ailleurs montré, à juste titre, comment leurs convictions procédaient d'une continuité assez claire avec les finalités et les méthodes de *l'Action catholique*, réputée pour sa fidélité aux valeurs de l'universalisme chrétien⁴.

Toutefois, l'accent particulier donné au citélibrisme et à ses acteurs dans les travaux sur la question nationale a laissé peu de place à l'analyse d'autres voix de la rhétorique antinationaliste et, plus exactement, antiséparatiste du Québec des années 1950 et 1960⁵. Parmi celles-ci, il faut souligner la place singulière des historiens qui, bien que moins actifs que leurs collègues dans les revues d'idées, sont loin de constituer un bloc silencieux et désarmé face à la question nationale. Leurs prises de position se font l'écho de tout un contexte où, face aux nombreux possibles que suscite la Révolution tranquille, à l'importance qu'acquiert la polarisation idéologique entre souverainistes et fédéralistes et à l'affirmation de nouveaux

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

modes d'expression du rapport au passé⁶, l'opinion des historiens laïcs professionnels est de plus en plus sollicitée dans l'espace public.

Les cas des historiens Marcel Trudel et Fernand Ouellet, deux figures majeures du renouveau historiographique québécois d'après-guerre, associées à ce que l'on a appelé, un peu par commodité, l'« École historique de Québec » attestent bien ce nouveau climat intellectuel où l'historiographie est sollicitée par une demande sociale croissante en rapport avec le débat sur la question nationale. Si leurs œuvres nous sont familières, reconnues surtout pour leur engagement en faveur d'une histoire savante fondée en recherche et en méthode, et souhaitant rompre avec la manière traditionnelle de pratiquer la discipline⁷, on en sait moins en revanche sur leur engagement public dans le débat sur la question nationale durant la Révolution tranquille⁸. Tous deux se sont pourtant publiquement opposés à l'établissement d'un Québec souverain en invoquant une diversité d'arguments et de connaissances qui renvoient à une conception particulière du nationalisme et du passé québécois.

Nous nous proposons, dans cet article, de porter un éclairage comparé sur les fondements des convictions antiséparatistes de ces deux historiens. Nous verrons qu'à partir d'itinéraires et d'argumentaires différents, ces derniers ont opposé à l'imaginaire indépendantiste alors en éclosion au Québec un imaginaire antiséparatiste et fédéraliste ancré dans l'histoire. Chez Trudel, la vision du passé qui lui inspire sa position est à double entrée : elle tient, d'abord, d'une définition de la bi-nationalité comme élément central et actif du fédéralisme canadien et, ensuite, des faiblesses et manquements séculaires du Canada français, exemplifiés au temps du Régime français et de la Confédération. Chez Ouellet, l'antiséparatisme apparaît plutôt comme le point d'aboutissement d'une philosophie de l'histoire qui, orientée en fonction d'une téléologie d'inspiration libérale classique, conçoit le processus historique comme un récit structuré par les forces économiques.

Notre démarche a aussi pour ambition d'offrir une caractérisation plus fine de la pensée historique lavalloise des années 1960 dans son rapport en tension entre le présent politique du Québec et la définition de sa situation socio-historique. Elle se veut, accessoirement, une contribution à l'histoire intellectuelle de la pensée fédéraliste au Québec, plus exactement en ce qui a trait aux modalités particulières de sa captation du passé à des fins de légitimation.

Marcel Trudel : l'indépendance comme « reniement de soi »

Professeur d'histoire à Laval depuis 1948, et directeur de son institut d'histoire de 1954 à 1964, Marcel Trudel avait déjà acquis une certaine renommée publique à l'aube de la Révolution tranquille, grâce notamment

à la publication, en 1945, d'un ouvrage remarqué sur l'influence de Voltaire au Canada⁹ ainsi que de divers travaux portant sur les débuts du régime anglais¹⁰, pour lesquels il s'était mérité plusieurs prix. Historien au nationalisme plutôt ouvert et affirmé dans l'immédiat après-guerre, proche des thèses de l'École de Montréal, il en vient progressivement, au cours des années 1950, à critiquer le néonationalisme québécois et à minimiser l'importance du fait national et politique dans l'étude du passé. Sans jamais délaissier complètement le nationalisme culturel, qu'il continuera de défendre durant sa carrière à travers la référence à la dualité nationale canadienne, Trudel rejette en revanche très clairement le nationalisme plus intégral, celui qui conduit à l'indépendance. Ce glissement idéologique, dont Ronald Rudin a déjà bien exposé les évolutions¹¹, suit la polarisation du champ politique québécois autour de la question nationale.

C'est en décembre 1961, moins d'un an après la fondation de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec et du Rassemblement pour l'indépendance nationale que l'historien lavallois prend publiquement position contre le projet d'indépendance du Québec. Ce fut à l'occasion d'une longue conférence prononcée devant les membres du Club Lion au Château Frontenac, conférence restée d'ailleurs inédite à ce jour, et dont le texte a été retrouvé au détour d'une recherche conduite dans les archives de l'abbé Albert Tessier au Séminaire de Trois-Rivières¹². Cet épisode met en évidence une facette peu connue de la carrière de Trudel, celle de son engagement intellectuel dans la vie publique, dont on a peu tenu compte dans l'analyse de son œuvre. Il s'inscrit dans la continuité d'une série d'engagements civiques qui, au cours des années 1950, avaient consacré le jeune historien comme l'un des intellectuels les plus en vue au Québec¹³.

Ayant encore en mémoire la « première crise de séparatisme¹⁴ » de l'entre-deux-guerres, idée à laquelle il avoue s'être lui-même laissé entraîner durant sa jeunesse – « à dix-huit ans, on est facilement séparatiste, parce que cela n'engage à rien et ne mène à rien » –, Trudel perçoit la relance de l'indépendantisme au tournant des années 1960 sous un jour plus grave. « Cette fois, la crise est sérieuse ». Le climat l'enjoint à renoncer à la proverbiale réserve que lui commande sa profession pour prendre position: « Si nous voulons que notre destin ne soit pas le jouet des circonstances, ceux qui se refusent à cette solution du séparatisme, ont le devoir d'intervenir dans le débat ». Dans sa conférence, l'historien y dépeint le projet d'indépendance comme une « solution de reniement ». Ce reniement s'applique au Canada français historique qui se voit ainsi sacrifié sur l'autel de la nation québécoise: « Les séparatistes du Québec n'ont quand même pas le droit, eux qui nous prêchent la dignité du groupe ethnique, de secouer avec mépris de leurs pieds une terre aussi chargée d'histoire française, une terre qui porte la vie française [...] La trahison nationale,

dont parlent volontiers les séparatistes, ce sera justement d'escamoter ce problème essentiel : ils sont les premiers à trahir le Canada français ». Ce Canada français, qui s'étend bien au-delà de la Gaspésie et de la rivière des Outaouais, Trudel se désole de voir qu'il est de plus en plus confondu avec le Québec. La réalité des minorités françaises est d'ailleurs là pour lui rappeler cette nuance cruciale. Car, quoi qu'en disent les enquêtes sur l'assimilation, axées surtout sur les parcours individuels, Trudel tient à rappeler que sur un plan collectif et en des points stratégiques, la civilisation française consolide ses positions hors du Québec, que ce soit à Moncton, Edmundston, Ottawa, Sudbury, Kingston, Toronto, Windsor, Saint-Boniface ou Edmonton. « Qui aurait dit, il y a cinquante ans, que ces villes seraient en 1961 des centres de diffusion de la vie française ? ». Cette impression n'est, à l'époque, pas sans fondement ; le Manitoba français, l'Acadie et l'Ontario français (en particulier Sudbury) sont alors effectivement des régions en pleine ébullition sociopolitique, fortes d'une jeunesse francophone issue du *baby-boom* en voie d'arriver à maturité. Elle corrobore aussi les courbes statistiques de l'époque, qui attestent une hausse d'ensemble du taux de bilinguisme au pays en même temps qu'une valorisation croissante de la dualité française-anglaise dans le Canada hors Québec¹⁵.

Autrement dit, pour Trudel, dans la logique sous-jacente à la pensée néonationaliste, qui porte à définir une identité non plus canadienne-française, mais québécoise, il y aurait un glissement qui conduirait à nier le sens « historique, générationnel, charnel¹⁶ » de la patrie québécoise, foyer national du Canada français. Dans un tel contexte, la radicalité du projet indépendantiste pousserait l'audace jusqu'à l'emmurement, « car c'est bien un mur de Berlin qu'ils veulent en définitive dresser au cœur du Canada français, un mur qui transformera en étrangers nos frères, nos parents et tous les autres du même sang et de même culture qui continueront à vivre en dehors de notre enclos ». De ce point de vue, rajoute l'historien, « le problème n'est pas de savoir d'abord si le Canada français a besoin du Canada anglais, mais il s'agit de constater un fait inévitable : le "Canada français" a besoin du Québec et le Québec a besoin du "Canada français"¹⁷ ».

Cette position rejoint, en certains aspects, la conception groulxiste du nationalisme qui concevait la nation canadienne-française comme une communauté de langue, de culture, d'histoire et de foi, antérieure à l'État et évoluant à l'extérieur de tout cadre territorial précis. Cette conception impliquait notamment que le Québec a la responsabilité morale de prêter main-forte aux minorités françaises, avec lesquelles il forme un même « organisme¹⁸ ». Ce rapprochement avec la conception groulxiste du nationalisme canadien-français n'est pas une coïncidence quand on sait que Trudel avait été, en début de carrière, très proche de Groulx et plutôt admiratif de son œuvre d'historien¹⁹. En plus d'avoir siégé à ses côtés au

comité directeur de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Trudel s'était joint au prêtre historien, avec Guy Frégault, dans sa lutte contre le mouvement de centralisation fédérale après la guerre et le projet de manuel unique d'histoire défendu par l'abbé Maheux²⁰. À leur côté, il avait défendu la vision d'un Canada binational, fondé sur un arrangement politique entre deux corps distincts, deux sociétés globales, celle de la nationalité anglaise et celle de la nationalité française. Il est loisible de supposer qu'à l'image du nationalisme canadien unitaire et uniformisant, l'indépendantisme québécois procédait, selon Trudel, d'un même déni du passé qui impliquait une négation de cette dualité des expériences historiques qui avait façonné le pays. Cette crainte, faut-il le rappeler, peut se comprendre dans la mesure où les jeunes militants indépendantistes du début des années 1960 étaient habités d'une subversion révolutionnaire, sous l'influence de l'idéologie de la décolonisation²¹.

Autre motif d'opposition à l'indépendance chez Trudel : il estime que le projet risquerait d'aggraver une situation de faiblesse endémique chez les Canadiens français en « morcelant » les effectifs francophones dans la masse anglo-saxonne de l'Amérique. Cette faiblesse, Trudel ne l'attribue pas aux cadres structurels britanniques hérités de la Conquête ou de l'Acte d'Union ; il en fait plutôt une condition inhérente à l'expérience historique canadienne-française, dont les sources remonteraient au temps du régime français :

Faiblesse trois fois séculaire que la nôtre : colonie française qui languit d'une façon désespérante en regard du développement fantastique des colonies américaines ; colonie où il n'entre en 150 ans que 10 000 immigrants français ; colonie où l'exploitation des richesses naturelles par l'industrie est formellement interdite par la métropole à partir de 1704 ; colonie qui n'est même pas capable, selon le témoignage d'un intendant, de faire vivre un seul imprimeur. Conquise par les Anglais et cédée par la France, la population de cette colonie demeure longtemps analphabète, figée dans le temps, opposée à tout ce qui est progrès, elle s'oppose jusqu'en 1791 au régime parlementaire ; même sa vie spirituelle, la vie de son Église reste jusqu'en 1840 dans la stagnation la plus complète²².

La vision de l'histoire qui inspire les convictions antiséparatistes de Trudel trouve donc une autre entrée dans cette interprétation globale assez clairement ficelée du Régime français et ses suites. En fixant un point d'appui aux antipodes d'une vision glorieuse et mythifiée de la Nouvelle-France, qui en postulerait la « normalité » continentale, Trudel prend à rebours le métarécit nationaliste de l'historiographie québécoise. À l'image d'une Nouvelle-France perçue comme lieu d'élaboration de l'embryon national canadien-français, il oppose l'image d'une Nouvelle-France comme embryon commercial chancelant et en mal d'advenir. Sous sa plume, la colonie n'a rien de l'unité ethnique, religieuse et avec elle, l'équi-

libre intérieur et le destin prestigieux dépeint par l'historiographie traditionnelle, ni la force de stabilité, d'enracinement et d'expansion que l'on peut retrouver chez un contemporain comme Frégault. Tout au plus, elle est un élan collectif manqué, une fondation non advenue dont la réalité révélée par les archives apparaît toujours en *décalage* par rapport aux grands desseins que ses explorateurs ont voulu accomplir.

Cette représentation d'un passé instable et anémié du Régime français s'accompagne, toujours dans cette conférence livrée en 1961 d'une appréciation corollaire du régime confédératif canadien. Un peu à l'image du sociologue Maurice Lamontagne avant lui²³, Trudel regrette que les Canadiens français n'aient pas su adéquatement tirer profit de ce régime: «Et nous nous sommes désintéressés de la Confédération, à tel point que jusqu'à ces derniers temps l'enseignement de l'histoire dans les collèges s'arrêtait à 1867. Les avantages que nous apportait la Confédération, nous les avons laissés au Canada anglais²⁴». En surinvestissant le domaine des professions libérales, le Canada français aurait, selon l'historien, déserté le commerce et l'industrie ainsi que la fonction publique fédérale, avec pour conséquence d'exclure les francophones de la marche des affaires de l'État: «Depuis un siècle que dure la Confédération, le Canada français ne s'est pas soucié de fonder une seule École qui pût préparer immédiatement les nôtres à la fonction publique. [...] Comme nos compatriotes anglais se souciaient, eux, de la fonction publique et s'y préparaient, la fonction publique est devenue, par notre négligence, un fief anglais». De la même manière, si la Confédération donnait aux Canadiens français accès à la scène internationale par les divers secteurs de la carrière diplomatique, il n'en tenait qu'à eux d'orienter les leurs vers cette filière: «nous accusons quand même la Confédération du petit nombre des diplomates canadiens-français et nous nous plaisons à imaginer qu'il suffira au Québec de se séparer pour voir apparaître toute une armée de diplomates compétents». Pour Trudel, la solution de 1867 a été «heureuse», ne serait-ce que parce qu'elle avait mené le Canada sur la voie de la souveraineté, consacrée par le statut de Westminster en 1931. À ses yeux, l'indépendance canadienne vaut bien l'indépendance du Québec pour peu que les Canadiens français acceptent de prendre part au maintien et à l'adaptation des institutions fédérales: «[La Confédération] aurait pu être pour notre groupe ethnique un accroissement de dignité et de puissance, si nous avions voulu vraiment et efficacement en tirer tout le parti, au lieu de battre sans cesse notre *mea culpa* sur la poitrine des Anglais ou sur celle des Pères de la Confédération».

On reconnaîtra dans ces paroles l'une des thématiques récurrentes chez plusieurs tenants de l'antiséparatisme des années 1960, celle de la «faute collective», qui consiste à faire des Canadiens français les principaux responsables de leur propre sort. Cette thématique, on le sait, était

particulièrement marquée dans les travaux de certains sociologues et historiens de l'Université Laval, qui cherchaient à montrer les limites d'une conception du passé fondée sur le primat de l'événementiel politique et d'une explication référée à une causalité unique – en l'occurrence, la domination anglaise – pour comprendre l'état d'infériorité économique des Canadiens français. Il s'agissait aussi de voir en quoi cette situation pouvait être le résultat d'une condition plus permanente, inscrite dans l'*ethos* canadien-français et qu'il s'agissait de redresser. Cette lecture centrée sur les tares et les limites endogènes au Canada français va se profiler plus clairement dans les travaux de Trudel à compter du milieu des années 1950. Il portera alors caution à la thèse de la démocratie incomprise des Canadiens français en défendant l'idée selon laquelle ces derniers n'avaient jamais complètement adhéré aux principes démocratiques au moment de l'implantation du régime parlementaire canadien de 1791²⁵. Tout au plus, ils en avaient fait un instrument pour mieux défendre leurs caractéristiques ethniques, voire encore pour préserver les intérêts de leur classe petite bourgeoise. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur cette analyse avancée par Trudel que Pierre Trudeau s'emploiera, à son tour, à critiquer l'immoralisme social et politique des Canadiens français et leur conception faussée de la démocratie²⁶.

En outre, les objections de Trudel à l'indépendance relèvent aussi des modalités de sa mise en œuvre pratique. Il juge notamment que le projet n'est pas économiquement viable et va jusqu'à reprocher à ses chefs, aveuglés par l'absolutisation de leur option politique, de ne pas suffisamment s'attarder aux problèmes concrets de la vie d'un État. « On cherche en vain chez [les séparatistes] un programme économique précis ». Et de l'absence de programme à la gestion arbitraire, il ne semble y avoir qu'un pas, qui fait céder l'historien aux projections catastrophistes : « Vous avez entendu dernièrement l'un de ces chefs séparatistes [...] prononcer les pires menaces contre ses adversaires, suspendre sur leurs têtes les pires châtiments ; tous ceux qui alors ne seront pas séparatistes, devront « choisir la liberté » et passer à l'ouest du mur de Berlin²⁷ ».

Le jugement que porte Trudel sur l'indépendance du Québec se laisse peut-être mieux déchiffrer au regard du contexte nord-américain de l'immédiat après-guerre. En effet, le Second Conflit mondial avait profondément miné l'idéalisme d'une partie de l'intelligentsia du Québec en lui révélant l'ambivalence des idéologies et des mystiques nationales de même que leur responsabilité dans le déchaînement des conflits et des pulsions meurtrières. D'où le refus, chez plusieurs d'entre eux, de souscrire à toute manifestation de nationalisme plus intégral, tantôt par intégrité politique, tantôt par intégrité scientifique. Dans le cas de Trudel, on peut soupçonner que son séjour d'études à Harvard après la guerre, où il s'était initié à de nouvelles méthodes faisant de la raison, de l'objectivité et

de l'autonomie de la science le faire-valoir du monde libre face aux velléités idéologiques des totalitarismes européens, a pu jouer en ce sens. L'historien était aussi, durant sa formation supérieure, un lecteur assidu de littérature personnaliste française, dont plusieurs auteurs, on le sait, s'étaient distingués par leur hostilité envers le nationalisme auquel ils reprochaient de subsumer la personne sous son appartenance nationale²⁸. Il n'est pas impossible non plus que cet antiséparatisme ait puisé sa source à même l'opposition au duplessisme, dont les accointances avec l'orthodoxie cléricale avaient pu accentuer chez l'historien le discrédit du nationalisme provincial, jugé par essence rétrograde, démagogique et restrictif en matière de libertés individuelles. C'est d'ailleurs, faut-il le rappeler, au nom de la défense des droits scolaires de la minorité protestante francophone de Québec que Trudel rejoindra les rangs du Mouvement laïque de langue française au début des années 1960.

Partisan de la solution fédéraliste, l'historien lavallois se sent manifestement plus interpellé par la multiplication des appels au dialogue et au compromis entre les deux solitudes et par le projet d'un Canada qui, réconcilié avec lui-même, respecterait l'apport culturel de ses peuples fondateurs.

Il prend part à sa manière à ce courant d'idées en acceptant le poste de directeur adjoint de la première édition du *Dictionnaire biographique du Canada*, une initiative conjointement lancée par l'Université de Toronto et l'Université Laval à la fin des années 1950 et dont l'une des missions centrales consistait à favoriser une coexistence féconde et créatrice entre les universitaires du Canada anglais et du Canada français²⁹. Cet engagement n'est pas sans rappeler celui d'un intellectuel comme André Laurendeau, dont la trajectoire présente des recoupements notables avec Trudel. Tous deux issus d'une même conscience nationaliste enflammée durant l'entre-deux-guerres, fortifiée par le groulxisme, leur sensibilité évoluera vers un nationalisme plus marqué à gauche et disposé à penser l'expérience historique canadienne-française dans l'horizon d'une référence canadienne en élaboration³⁰. Fortement opposé aux tendances centralisatrices de la fédération canadienne, Laurendeau défendra une conception asymétrique du fédéralisme sur la foi de la réalité sociologique des deux nations distinctes. La mise sur pied de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, que Laurendeau coprésidera avec Davidson Dunton, marquera en quelque sorte l'apogée de cette affirmation de la bi-nationalité dans l'histoire politique canadienne. Non sans hasard, Trudel prendra activement part aux travaux de cette commission à titre d'historien expert en menant une enquête sur les manuels scolaires canadiens. Cette étude, qu'il réalisa conjointement avec la chercheuse Geneviève Jain, établissait notamment un lien entre la grande vogue du séparatisme chez la jeunesse québécoise et le provincialisme exagéré – si ce n'est le « racisme³¹ » – des manuels

scolaires distribués dans les maisons d'enseignement. Afin de rectifier la situation, les deux chercheurs avaient proposé dans leur étude que soit rédigé un manuel d'histoire du Canada produit par une équipe composée d'historiens anglais et français chevronnés. L'esprit d'un tel manuel ne devait avoir pour autre fin que celles de « l'objectivité scientifique » et de la « pondération »³². Bien qu'ils se défendirent de vouloir en revenir au projet du manuel unique déjà maintes fois proposé puis repoussé par le passé, cette recommandation avait tout de même quelque chose du même remède.

L'appel à l'histoire chez Fernand Ouellet

Archiviste de formation, professeur à la Faculté de commerce de l'Université Laval de 1952 à 1965³³ et auteur d'une œuvre abondante et pionnière en histoire socio-économique du Québec, Fernand Ouellet fut l'un des étudiants de Marcel Trudel à Laval. Il avait d'ailleurs hérité de son ancien professeur le désir de travailler à l'avènement d'une « nouvelle histoire » qui, lucide et objective dans ses ambitions, s'appuierait sur une méthode résolument scientifique, purgée de sa matrice religieuse³⁴. Dans leur jeune carrière, les deux historiens avaient aussi suivi un cheminement professionnel similaire : en plus de s'être conjointement engagés dans les rangs du Mouvement laïque de langue française, certaines de leurs premières publications étaient venues étayer une critique historique du cléricanisme³⁵, situation qui les avait mis en porte-à-faux, quasi simultanément, avec les autorités ecclésiastiques de l'Université Laval³⁶. Cette proximité entre les deux s'était aussi accentuée dans leur positionnement contre la solution indépendantiste, à ceci près toutefois que Ouellet poussera plus loin la réflexion sur le sujet et à l'aune d'une intelligibilité historique différente.

Pour le dire à la suite d'Yvan Lamonde, les travaux de Ouellet parus au début des années 1960 constituent, en quelque sorte, le « point d'orgue » de l'appel à l'histoire qui nourrit l'argumentaire indépendantiste depuis le milieu des années 1950, avec notamment les interventions de l'historien Maurice Séguin³⁷. Ce dernier inaugurerait d'ailleurs, en mars 1962, une série de conférences à la télévision de Radio-Canada portant sur la genèse et l'historique de l'idée d'indépendance dans l'histoire du Canada, conférences qui donneront lieu à la parution d'un ouvrage en 1968 intitulé *L'idée d'indépendance au Québec : genèse et historique*. Les études historiques de Ouellet qui se succèdent à ce moment font en quelque sorte pendant à ces prises de position publique. Son différend avec l'historiographie néonationaliste se départage sur l'interprétation des grands événements qui jalonnent le récit historique canadien-français, en particulier la Conquête et les Rébellions de 1837-1838, récit dont il entend renouveler l'intrigue.

À tout prendre, la relecture qu'il effectue de ces événements procède d'une double influence historiographique, qu'il unifie dans une synthèse originale, à savoir celle des Annales françaises et celle de l'École laurentienne, rendue célèbre par des historiens de l'Université de Toronto comme Harold Innis et Donald Creighton³⁸. Du premier courant, Ouellet retient la nécessité d'élargir l'analyse historique aux dimensions sociales et, surtout, économiques de l'histoire, où les événements politiques sont induits d'abord par le mouvement des structures et des conjonctures plus profondes. Il prend surtout appui sur le modèle d'Ernest Labrousse, qui privilégie une hiérarchisation des trois instances de l'économique, du social et du mental, avec ses retards emboîtés. Cette sensibilité l'amène, notamment, à revoir les périodisations classiques de l'historiographie sur le XIX^e siècle dans une chronologie qu'il souhaite plus « organique », centrée sur les rythmes d'évolution longs et courts. Cette influence française se combine à celle de l'école laurentienne qui, elle aussi, oppose une lecture axée sur l'économie et la géographie à l'histoire politique et constitutionnelle d'inspiration *whig* des premiers artisans de la discipline historique canadienne. En outre, Ouellet sera surtout marqué par les travaux de Donald Creighton – plus exactement le Creighton de l'entre-deux-guerres et son maître ouvrage *L'Empire du Saint-Laurent* (1937) – de qui il reprendra la vision très sympathique et volontariste des marchands britanniques qui durent affronter, une fois arrivés dans la colonie après la Conquête, une société francophone décrite comme féodale et décadente, à la mentalité d'Ancien régime, et réfractaire aux valeurs modernes du capitalisme libéral. C'est donc sous cette influence *methodologique* des Annales et sous celle, certainement plus *idéologique*, de l'historiographie creightonienne que Ouellet écrit une histoire inspirée du grand récit de la modernité libérale dans lequel se joue une double intrigue : celle, d'abord, du progrès lié à l'essor du capitalisme industriel, des échanges commerciaux et de la classe marchande et, ensuite, celle d'un antagonisme entre les forces de la liberté (dans son cas, il s'agit surtout du libéralisme économique, mais aussi de l'esprit laïciste) et celle de la réaction, qu'il associe au conservatisme et au nationalisme de la bourgeoisie canadienne.

Ce schéma d'analyse est, il va sans dire, tout articulé au paradigme modernisateur de la Révolution tranquille qui porte sa lumière rétrospective dans une critique sans appel du Canada traditionnel. Il entretient aussi une parenté idéologique évidente avec le discours de la revue *Cité libre* qui, davantage interpellée par la question sociale, dont celle du prolétariat, urbain et industriel, rompt avec la nation et le nationalisme comme totalités de référence. À une approche nationale, qui ferait de la nation et de la genèse de son identité ses objets de prédilection, Ouellet oppose une approche plus « sociale » et « économique », mais aussi plus « territoriale » ou

«spatiale» du passé canadien-français. Ce déterminisme géographico-économique le conduit à minimiser les effets de structures liés au rapport de domination coloniale pour plutôt fondre le Canada français et le Canada anglais dans le dynamisme d'un système politico-économique en évolution, en insistant surtout sur les avantages liés à cette coexistence dans un espace commun. De ce point de vue, que ce soit chez les patriotes des années 1830, les anti-impérialistes des années 1920 ou les souverainistes des années 1960, l'idée d'indépendance apparaît sous sa plume comme un contresens historique, une force négative. C'est qu'en voulant morceler l'espace sur une base ethnique, le projet séparatiste entrave l'expansion du marché et la circulation des capitaux et des marchandises et, du même coup, détourne l'attention des Canadiens français des valeurs matérielles et des réalités industrielles qui doivent fonder, à ses yeux, les processus objectifs d'une authentique modernité en marche.

En 1962, soit une année après la conférence prononcée par Trudel à Québec, Ouellet fait paraître dans la revue *Liberté* un article au titre évocateur : *Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec*, qui offre un sévère démenti à l'interprétation de l'historiographie néonationaliste sur les XVIII^e et XIX^e siècles³⁹. Sous sa plume, la Conquête de 1760 n'a rien d'un traumatisme ; le changement de régime ne provoque pas de brisure importante dans les structures économiques et sociales de la colonie, qui se maintient plutôt avec une relative stabilité pendant plus de 40 ans, à la faveur d'une collaboration entre les « races » dans le commerce des fourrures et d'une politique anglaise favorable au groupe français. Si rupture il y a, c'est plutôt à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles où, face à la montée des classes moyennes, le déclin du commerce des fourrures, la crise agricole, la croissance démographique et la croissance de l'immigration anglaise, la petite bourgeoisie canadienne-française, en particulier ses parlementaires, n'arrive pas à s'adapter à ce qu'il appelle les « défis concrets » du monde capitaliste. Incapable de pousser les Canadiens dans le sens du progrès, elle s'enlise dans une inquiétude conservatrice et nationaliste, qui la pousse à défendre l'agriculture, le système seigneurial, la Coutume de Paris et à désigner le marchand anglais comme l'« ennemi ». D'après Ouellet, cette attitude traduirait moins une réaction mesurée face à l'oppression effective du colonialisme britannique qu'une démission et une déresponsabilisation de la bourgeoisie canadienne face à une situation économique difficile. L'expérience révolutionnaire patriote, que l'historien présentera ailleurs comme « notre première aventure séparatiste⁴⁰ », offre l'exemple d'une classe de petits-bourgeois crispée sur ses propres intérêts, dressée contre toutes restructurations profondes de la société et déterminée à ancrer le nationalisme dans l'intransigeance. « Le goût des conquêtes rapides n'est pas nécessairement un signe de maturation, écrit l'historien, il est souvent le prélude des stagnations séculaires ». Comme

pour prévenir ses contemporains des dangers de l'indépendance du Québec, Ouellet va, dans une lancée aux forts relents contre-factuels⁴¹, jusqu'à esquisser le dessein apocalyptique d'une République patriote :

Finally, qu'aurait valu en 1837 l'indépendance et la démocratie pour une population illettrée, sans bourgeoisie d'affaires, encadrée par des institutions à caractère médiéval et, au surplus, vivant d'une agriculture déficitaire et cela en raison de sa technique arriérée? En se fermant le marché anglais, résultat inévitable de l'indépendance et de l'abolition du système préférentiel à une époque où le marché américain offrait très peu de possibilités, les Canadiens français se vouaient à une longue période de sous-développement sans compensations possibles, qui aurait infailliblement stérilisé tout effort sérieux pour implanter les institutions démocratiques et aurait laissé le champ libre à une théocratie.

Comme l'explique Pierre Tousignant, la seule forme d'expression valable du nationalisme chez Ouellet semble découler du concept de « nation » tel que défini par les théoriciens qui ont inspiré les principes de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789⁴². Ce nationalisme *rousseauviste*, « positif », qui s'inscrit dans la tradition du rationalisme et du libéralisme, s'oppose à la nation « herderienne » axée sur le primat de l'ethnicité et de la culture. Cette approche conduit notamment l'historien à faire du nationalisme conservateur de la bourgeoisie canadienne une catégorie tantôt étrangère, tantôt antinomique au libéralisme. Elle sous-tend aussi, pourrait-on dire, une certaine anthropologie de l'homme, qui apparaît dans l'histoire comme le maître de sa destinée et dont les idées et les volontés peuvent venir à bout des forces du destin. « Les peuples comme les individus sont en grande partie responsables de leur destin. Pour que l'avenir soit à eux, ils se doivent de l'édifier⁴³ », écrit Ouellet dans un autre texte paru la même année. Ce n'est d'ailleurs pas sans hasard si l'historien parlera, ailleurs, de Maurice Séguin comme d'un penseur « hobbsien », qui aurait transposé la vision de l'homme à l'état de nature chez Hobbes – animé par une éthique de la *force* et de la *ruse* plutôt que par une éthique de la *responsabilité* – sur le plan des relations entre groupes ethniques (l'indépendance ou la mort)⁴⁴. Derrière cette opposition entre Séguin et Ouellet, se profile aussi un positionnement épistémologique différent en regard du traitement scientifique de la nation. Si, pour le premier, le théoricien l'emporte sur l'historien jusqu'à lui faire entrevoir la nation comme un phénomène scientifique à part entière pouvant être défini puis analysé⁴⁵, le second accorde plutôt préséance à la « matérialité » du social historique sur la théorie et tend à poser la nation et le nationalisme comme une idéologie à interpréter à partir d'une herméneutique du soupçon, comme si les discours nationaux étaient de l'ordre de l'essence et, ce faisant, masquaient les articulations et les interactions d'une autre réalité plus complexe à dévoiler.

À l'intransigeance patriote, Ouellet préférera de loin ce qu'il décrira, dans plusieurs de ses travaux, comme la lucidité et l'esprit de compromis des réformistes, en particulier Louis-Hippolyte Lafontaine, qu'il présentera comme des acteurs authentiquement libéraux, prompts à la conciliation avec l'élément britannique et disposés à mettre un terme à l'inertie nationaliste et conservatrice qui avait porté entrave au capitalisme. Ouellet retrouve chez les Pères de la Confédération le même sens des réalités et du compromis, dont le principal mérite fut, selon lui, d'avoir assumé leur époque et de s'être hissés à la hauteur de ses grands défis, tels ceux de la conciliation des divergences culturelles et l'extension de l'économie canadienne dans un souci d'indépendance face aux États-Unis. Il porte un jugement similaire sur la carrière de Wilfrid Laurier, premier premier ministre canadien de langue française: «Il y avait toujours chez lui cette dignité, ce sens de la mesure et ce réalisme qui dénotait une personnalité équilibrée, apte au compromis, mais en même temps prête à l'action énergique⁴⁶». À travers cette actualisation positive du legs réformiste et des pères de la Confédération, non seulement Ouellet réhabilitait-il une génération de politicien plutôt mal-aimée des historiens néonationalistes⁴⁷, il faisait aussi de l'efficacité sociale des actions un critère déterminant de vérité et d'utilité. Aux lubies abstraites et utopistes des séparatistes, il fallait plutôt envisager une politique de prudence, rehaussée par un souci du réel et du concret dont seuls les défenseurs du nationalisme canadien avaient le secret.

C'est avec la même grille d'analyse que Ouellet discute de la place du nationalisme dans le contexte du nouveau impérialisme du début du XX^e siècle et de l'éclosion progressive de la société industrielle. Toujours dans son texte de 1962 paru dans *Liberté*, dont il approfondira les intuitions dans sa célèbre *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850* parue en 1966, il soutient que la lutte menée contre l'impérialisme anglais allait de nouveau réveiller la «vieille haine anti-anglaise qui, depuis l'épreuve révolutionnaire de 1837, sommeillait au fond de la conscience canadienne-française, mais qui n'avait cessé de s'exprimer parmi les nationalistes libéraux et chez leurs héritiers directs ou indirects⁴⁸». Ajoutée au manque d'audace, à l'individualisme étroit, à l'esprit de routine et aux goûts somptuaires de la classe des hommes d'affaires canadiens-français, cette inclination contribuera, selon Ouellet, à détourner l'attention des francophones du vaste problème que posait à leur société la marche rapide de l'industrialisation et de l'urbanisation. Toujours selon lui, cette situation se serait approfondie dans la récession intercycle de l'entre-deux-guerres et aurait conditionné la rénovation de la pensée nationaliste et, à l'aube de la Révolution tranquille, celle du séparatisme, qui coïncide, note l'historien, avec les conséquences de la récession économique qui sévit depuis 1957. De cette nouvelle «crise de séparatisme», Ouellet relève

qu'elle n'est le fait que d'une minorité de jeunes et d'intellectuels; « [l']ouvrier, l'agriculteur, le capitaliste échappent toujours à l'emprise d'une propagande bien orchestrée⁴⁹ », renchérit-il.

On comprend mieux, dès lors, en quoi cette fresque historique peut mener au fédéralisme inconditionnel. Dans un texte intitulé « Le défi fédéraliste », paru quelques années plus tard, Ouellet prendra explicitement position en faveur de ce qu'il appelle le « fédéralisme coopératif », cette option devant, selon lui, assurer à long terme l'épanouissement du groupe français. Au chapitre des avantages, le fédéralisme reste une « force majeure », qui a « des racines solides dans la masse », écrit-il, puisque ce sont dans les solidarités nord-américaines et canadiennes que sont « fondés son niveau de vie et ses aspirations [...] les plus vraies⁵⁰ ». *A contrario*, l'indépendantisme, plus isolationniste et oublieux des réalités essentielles, a plutôt tendance, selon l'historien, à freiner la revendication sociale en la portant au plan ethnique. À l'image du messianisme traditionnel et de ses mystiques religieuses, l'indépendance a ici valeur d'une compensation imaginaire qui permet de fuir la réalité moderne: « le jeune nationaliste [...] a simplement échangé le dogmatisme clérical pour le dogmatisme nationaliste⁵¹ ». Cette analyse rappelle d'ailleurs fortement celle qu'avait proposée, une dizaine d'années plus tôt, le politologue Léon Dion, dans son célèbre texte sur le « nationalisme pessimiste ». Dion considérait que le nationalisme, même en contexte séculier, restait prisonnier du langage des mystiques religieuses (la « communion », le « mystère », le « dévotion », la « fidélité »), raison pour laquelle il ne pourrait jamais arriver à « exprimer concrètement ce qu'est cette "nation" en vertu de laquelle ce qui est l'homme est national et ce qui est national est homme ». Pour Dion, la perspective néonationaliste de l'École de Montréal illustre au mieux cette historiographie qui s'élabore « en dehors de la structure sociale à partir de laquelle les groupes sociaux canadiens-français se définissent concrètement⁵² ».

Soulignons aussi que la prise de position de Ouellet s'articule à une critique plus vaste de la Révolution tranquille, restée à ses yeux trop étatiste et insuffisamment soucieuse de développer une véritable classe de grands entrepreneurs canadiens-français. Selon lui, cette Révolution fut aussi, et surtout, une révolution bourgeoise, appuyée sur le nationalisme, où la fusion entre la conscience de classe et la conscience ethnique ne se serait seulement réalisée qu'au niveau des classes dirigeantes. Cette déception face au réformisme québécois des années 1960 est sans doute un autre facteur qui incite Ouellet à investir ses attentes et ses espoirs au niveau de l'État fédéral, seul véritable foyer de pouvoir et d'efficacité à ses yeux. Ce fédéralisme de la coopération qu'il envisage est alors au mieux incarné par la figure de Pierre Trudeau qui, en rejetant les « effets magiques et libérateurs » de l'indépendance et l'idée du « statut particulier québécois »,

entend favoriser une collaboration et une coopération élargie des groupes ethniques dans la lutte contre les disparités régionales et sociales: «En définitive, Trudeau propose de substituer au *Québec indépendant*, au *Canada des patries* et au *Canada des privilèges*, l'image d'un pays où deux communautés culturelles dynamiques se donneraient la main pour engendrer une société dans laquelle l'égalité sociale serait un objectif mieux entendu», écrit Ouellet. Ce projet, estime l'historien, «a certainement plus de racines dans le passé et dans le présent que toute autre projection de l'avenir. Il est québécois, canadien, nord-américain et internationaliste⁵³».

* * *

Dans ces deux discours critiques sur le projet indépendantiste, on retrouve, ce nous semble, certaines dimensions essentielles de la doxa antiséparatiste des années 1960. On retiendra, tout particulièrement, leur commune méfiance à l'égard des enflures de l'imaginaire et de la pensée symbolique qu'ils associent à l'idéologie indépendantiste, comme si cette dernière réactivait les vieilles mystiques religieuses. Notons aussi leur propension corollaire à valoriser le pragmatisme et le «souci du réel» qui avoisine une vision instrumentale du fédéralisme. Cette position procède aussi d'une certaine représentation du passé canadien-français qui, aperçu à travers la lorgnette de l'idéologie rattrapiste, tend à faire des francophones les principaux responsables de leur situation d'infériorité collective.

En dépit de sa prétention rationnelle et réaliste, on constate tout de même que le discours antiséparatiste n'est pas dénué de toute abstraction. Il porte aussi, quoiqu'en disent ses promoteurs, une tendance à la sacralisation politique de la société, qui se dit à travers une mythologie. Daniel Latouche avait, à ce propos, bien relevé combien l'antiséparatisme des années 1960 reprenait, dans un vocabulaire sécularisé et universalisé, plusieurs thèmes favoris du messianisme traditionnel, que ce soit dans l'expression d'une reconquête du Canada par la vigueur de la pensée et l'originalité de l'action, première étape vers une évolution unificatrice tendue vers l'universel ou encore, dans une vision messianique de l'histoire où le récit, linéaire et progressiste, mettrait en présence un combat séculaire entre les forces libérales du bien et les forces conservatrices du mal⁵⁴. Trudel, et surtout Ouellet, en dialectisant leur rapport au temps présent à travers la question de l'indépendance, n'échappent pas à ce biais normatif.

En revanche, on voit combien derrière cette unanimité, les motifs d'opposition présentent certaines différences. Si l'antiséparatisme de Trudel procède surtout d'un attachement au Canada français historique, il en est tout autrement pour Ouellet, qui en fait plutôt le point d'aboutissement d'une philosophie de l'histoire à finalité libérale et progressiste, conditionnée par le mouvement des structures et des conjonctures écono-

miques. De même, si le premier semble gagné à la vision du binationalisme canadien et à la dualité des expériences historiques qu'il sous-tend, le second, sans déroger complètement de cette vision, paraît assurément plus proche du rêve d'un Canada unitaire, dont l'unité doit chercher à transcender les particularismes contraignants qui entravent le chemin de la réconciliation et de la tolérance.

Dans un article paru dans les pages du *Devoir* en mars 1962, André Laurendeau soulignait combien dans un contexte où le réveil de la solution indépendantiste ne sollicitait que des « récits de conversion » ou des « récits de fidélité », les historiens avaient une voix cruciale dans le débat sur la question nationale⁵⁵. Les exemples offerts par Trudel et Ouellet sont, à cet égard, riches en enseignements. Quand bien même l'historien voudrait tourner le dos au présent, et offrir une histoire qui soit fonction de pure connaissance désintéressée, il ne peut se soustraire complètement aux exigences de son temps. Marquée par l'acuité du débat sur l'indépendance, la Révolution tranquille interpellera puissamment la parole historique jusqu'à dénoter un glissement de la relation de cette dernière à son travail, voire à son rôle social. Dans quelle mesure ces postures supposent-elles une instrumentalisation des disciplines? Jusqu'où l'historien peut-il faire abstraction de l'histoire qui se déroule à ses côtés? La distance s'impose-t-elle comme une condition essentielle pour accréditer la vérité? Autant de questions fécondes pour un éventuel chantier de recherche qui entreprendrait de réfléchir plus avant à la manière dont le rôle et les responsabilités sociales de l'historien ont été transformés par les grandes ébullitions sociales et identitaires de l'après-guerre.

Mais l'essentiel ne résiderait-il pas ailleurs? Car au-delà des inflexions et des dissensions, le lecteur attentif ne peut manquer d'être frappé par la configuration du débat qui oppose alors les catégories de la pensée fédéraliste à celles de la pensée indépendantistes. Convenons que si leurs protagonistes divergent fondamentalement d'opinion, toujours est-il que leur désaccord se découpe dans un même « espace narratif et délibératif », référé à une communauté de questionnements et de références qui souscrit à l'idée d'une certaine singularité de l'expérience historique québécoise en Amérique⁵⁶. Autrement dit, par-delà les divergences de vision quant au statut politique du Québec, celles-ci s'aménagent dans un foyer commun de reconnaissance quant à la charge existentielle de la question nationale. C'est dire combien l'étiquette d'« anti-séparatiste » que l'on peut attribuer à des figures comme Trudel ou Ouellet ne doit pas faire oublier la place considérable – et fondamentale – qu'occupe, malgré tout, le fait national dans leurs analyses. Or, ce qui avait encore statut d'évidence et d'entendement dans les années 1960 ne semble toutefois plus aller de soi de nos jours. En effet, d'aucuns peuvent se demander si la pensée fédéraliste contemporaine, qui tend de plus en plus à se définir à travers la défense

d'un idéal canadien post-national dans lequel s'atténue la différence québécoise, est encore disposée à penser la question du Québec en elle-même et pour elle-même.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Nous tenons à remercier Caroline Lester ainsi que les deux évaluateurs anonymes de la revue pour leur lecture attentive d'une version antérieure de ce texte et pour leurs conseils avisés.
2. On notera, entre autres, la parution en 2010 et 2012 chez VLB éditeur de deux volumes sur l'histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, dirigés par Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière.
3. On retiendra, notamment, Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 265 à 334.
4. Soulignons notamment ici Jean-Philippe Warren et E.-Martin Meunier, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002, 214 p.; Jean-Philippe Warren et E.-Martin Meunier, « De la question sociale à la question nationale: la revue *Cité Libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n^{os} 2-3, 1998, p. 291-316; Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008, 464 p.
5. En effet, peu de travaux ont cherché à étudier la parole intellectuelle antinationaliste au Québec dans une visée plus synthétique et typologique. On notera toutefois les exceptions suivantes: Irène de Buisseret, « Psychanalyse de l'antinationalisme au Canada français », *L'Action nationale*, vol. 50, n^o 2, octobre 1960, p. 123-132; Irène de Buisseret, « Critique du déterminisme antinationaliste », *L'Action nationale*, vol. 50, n^o 4, décembre 1960, p. 311-329; Daniel Latouche, « Anti-séparatisme et messianisme au Québec depuis 1960 », *Revue canadienne de science politique*, vol. 3, n^o 4, déc. 1970, p. 559-578.
6. Nous en voulons pour preuve la multiplication des appels, au cours des années 1960, en faveur d'une réappropriation du XIX^e siècle libéral dans les revues d'idées québécoises. À ce sujet, voir Ivan Carel, *Les revues intellectuelles: entre empêchement et émancipation (1950-1968)*, thèse de doctorat (histoire), UQAM, 2007, p. 437-462; Jonathan Livernois, « Une amnésie des combats? Présence et absence du XIX^e siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966) », *Mens: revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 12, n^o 1, automne 2011, p. 57-90.
7. Ronald Rudin les présentait d'ailleurs comme des historiens novateurs et ouverts, plus prompts à la neutralité axiologique que leurs rivaux montréalais, francophobes pour la plupart et biaisés par leurs convictions néonationalistes. Voir Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 170.
8. En ce qui concerne la place des historiens dans le débat public durant la Révolution tranquille, l'historiographie a effectivement surtout retenu l'étude des oeuvres des historiens de l'École de Montréal (Maurice Séguin, Michel Brunet et Guy Frégault) en négligeant toutefois l'analyse des modalités de leur engagement intellectuel dans l'espace public, notamment à la radio de Radio-

Canada, où ils furent très actifs (on note une exception récente chez Serge Miville, *L'historien dans la cité. L'oeuvre intellectuelle de Donald Creighton et de Michel Brunet (1949-1980)*, thèse de doctorat (histoire), Université York, 2016, 363 p). Il en va de même pour des historiens québécois de la génération suivante comme Jean Blain, Denis Vaugeois ou encore, Jean-Marie Fecteau, dont l'engagement public à titre d'intellectuel-historien mériterait de faire l'objet d'une étude à part entière.

9. Marcel Trudel, *L'influence de Voltaire au Canada*, Montréal, Fides, 1945.
10. Marcel Trudel, *Le régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières 1760-1764*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1952, 236 p.; *Idem*, *Le Canada et la Révolution américaine, 1774-1789*, Québec, Les Presses universitaires Laval, 1952; *Idem*, *Le Séminaire de Québec sous le Régime militaire, 1759-1764*, Québec, Presses universitaires Laval, 1954; *Idem*, *L'Église canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764* (2 volumes), Les Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1954.
11. Ronald Rudin, *op. cit.*, p. 136-142.
12. Marcel Trudel, «Le séparatisme, solution de reniement — décembre 1961», Archives du Séminaire de Trois-Rivières/Fonds Albert Tessier/cote 0236. On trouvera également un compte rendu de la conférence dans [s.a.], «Nous ne voulons pas d'un mur de Berlin au Canada français», *Le Soleil*, 12 décembre 1961, p. 15.
13. Cet engagement s'était, par exemple, illustré dans le cadre de ses nombreux appels à l'élaboration d'une «nouvelle histoire» au Canada français (voir Marcel Trudel, «La nouvelle histoire», *Le Devoir*, 28 octobre 1950, p. 4-5) ou encore dans son implication au sein du mouvement pour la préservation du patrimoine bâti du Vieux-Québec. Il précédait également de peu sa prise de fonction comme président de la section Québec du Mouvement laïque de langue française.
14. Marcel Trudel, «Le séparatisme, solution de reniement — décembre 1961», *loc. cit.* Toutes les citations suivantes dans ce paragraphe sont tirées de cette conférence.
15. René Houle et Jean-Pierre Corbeil, «L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1901 à 2011», *Statistiques Canada*, 2011, statcan.gc.ca.
16. Marcel Trudel, «Le séparatisme, solution de reniement — décembre 1961», *loc. cit.*
17. *Ibid.*
18. Sur la pensée de Lionel Groulx dans son rapport spécifique aux minorités francophones, voir Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p.
19. Dans une lettre envoyée à Guy Frégault le 7 décembre 1949, Trudel témoigne de sa vive sympathie pour le prêtre-historien : «Nous avons tous bien raison de nous rattacher au chanoine Groulx, qui est resté tellement jeune» (Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, P168 / 15 / 120). À propos de *l'Histoire du Canada français*, parue en 1950, Trudel soulignera combien Groulx «avait accompli ce tour de force de renouveler toute sa méthode» : «Cette *Histoire*, rajoute-t-il, n'est pas un récit à la mode

- ancienne, c'est un exposé conforme à cette nouvelle théorie de l'histoire qui veut que l'histoire soit une science sociale [...] sa synthèse est nettement supérieure à celle de Garneau, beaucoup plus à point et bien mieux nuancée» (Marcel Trudel, «Compte rendu de Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte. Tome I*», *Culture*, vol. 11, n° 4, décembre 1950, p. 463).
20. Marcel Trudel, «Le manuel unique d'histoire au Canada», *Le Devoir*, 11 août 1950, p. 4.
 21. D'ailleurs, dès 1963, inspirés par le succès des indépendantistes algériens, des militants indépendantistes québécois créeront le Front de Libération du Québec (FLQ) et l'Armée révolutionnaire du Québec (ARQ).
 22. Marcel Trudel, «Le séparatisme, solution de reniement — décembre 1961», *loc. cit.*
 23. Dans son ouvrage *Le fédéralisme canadien : évolution et problèmes*, paru en 1954, Maurice Lamontagne enjoignait les Québécois à cesser de se méfier du centralisme fédéral et des interventions extérieures pour plutôt oeuvrer à la transformation de leurs propres institutions et à investir les lieux de pouvoir du gouvernement central.
 24. Marcel Trudel, «Le séparatisme, solution de reniement — décembre 1961», *loc. cit.* Les autres citations du paragraphe sont tirées de cette même conférence.
 25. Voir Marcel Trudel, «L'essai du régime parlementaire», *Notre Temps*, 2 avril 1955, p. 2.
 26. Voir Pierre Elliott Trudeau, «De quelques obstacles à la démocratie au Québec», dans *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Éditions HMH Ltée., 1967, p. 108. L'article retenu ici a été publié pour la première fois plusieurs années auparavant dans le *Canadian Journal of Economics and Political Science*, Toronto, vol. 24, n° 3, août 1958, p. 297-311.
 27. Marcel Trudel, «Le séparatisme, solution de reniement — décembre 1961», *loc. cit.*
 28. Les archives de Marcel Trudel révèlent notamment une fréquentation assidue des oeuvres de Péguy, Mauriac, Huysmans, Gide, Maritain, Giraudoux, Bourget et Bloy. Voir Marcel Trudel, «Oeuvres que j'ai lues de 1938 à 1948», Archives de l'Université d'Ottawa (ci-après AUO), 305/42392/ Dossier «Oeuvres lues de 1938 à 1948».
 29. George W. Brown, «The founding of DCB/DBC», dans Eleanor Harman (dir.), *The University as publisher*, Toronto, University of Toronto Press, 1961, p. 101.
 30. D'ailleurs, la même année où Trudel livre sa conférence, Laurendeau prend clairement position dans l'une de ses chroniques pour le *Maclean*: André Laurendeau, «Indépendance? Non: un Québec fort dans un fédéralisme neuf», *Le Magazine Maclean* (Montréal), vol. 1, n° 3, septembre 1961, p. 61. Sur la pensée de Laurendeau et sa conception du nationalisme, voir notamment Robert Comeau et Lucille Beaudry (dir.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1990, 310 p.
 31. À Louise Dechêne, Trudel écrit, le 14 août 1965: «Je suis très avancé dans la rédaction de mon rapport sur les manuels: je plonge dans la conclusion, et je pense pouvoir tout terminer à la fin du mois. Quelle corvée! On ne m'y reprendra plus. Et moi qui n'avais jamais regardé beaucoup les manuels, je suis

- scandalisé de l'enseignement idiot de nos manuels français, en regard des manuels anglais: des sermons, des sermons, et du racisme à pleines pages. Il peut bien y avoir des séparatistes». Voir «Lettre de Marcel Trudel à Louise Dechêne, 14 août 1965», AUO, 305/42375/Dossier «Dechêne, Louise: correspondance 1965-75».
32. Marcel Trudel et Geneviève Jain, *L'histoire du Canada: enquête sur les manuels*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, 129 p. Publiée en 1969, l'étude avait toutefois été déposée en 1965.
 33. Précisons que de 1950 à 1961, Ouellet fut archiviste aux archives de la Province de Québec, période durant laquelle il occupa une fonction de chargé de cours à la Faculté de commerce de l'Université Laval. Ce n'est qu'à compter de 1961 qu'il fera son entrée comme professeur agrégé avant de quitter Laval pour l'Université d'Ottawa en 1965.
 34. Ouellet parle d'ailleurs de Trudel comme de l'un de ses «premiers maîtres» grâce à qui «l'historiographie canadienne-française avait commencé à franchir le cap de l'amateurisme». Voir Fernand Ouellet, «Historiographie et nationalisme», *Mémoire de la Société royale du Canada*, 1975, p. 34.
 35. Pour Trudel, on citera en exemples ses études aux accents provocateurs sur l'influence de Voltaire au Canada (1945) ainsi que sur la vie et l'oeuvre du prêtre Chiniqy (1955). Quant à Ouellet, on pense surtout à ses premiers travaux sur Denis-Benjamin Viger, Étienne Prent ou encore sur Papineau, parus durant les années 1950, et qui visaient surtout à documenter la tradition libérale et laïciste du XIX^e siècle québécois.
 36. Soulignons, à ce propos, que Trudel et Ouellet quitteront Laval à peu près au même moment, au milieu des années 1960, pour aller poursuivre leur carrière dans des universités de la capitale fédérale.
 37. Yvan Lamonde, *La modernité au Québec — tome II. La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, p. 245.
 38. Pour un portrait global de la pensée de Fernand Ouellet, on consultera avec profit les études de Serge Gagnon, *Le passé composé. De Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB Éditeur, 1999, p. 21-59 et Mathieu Arsenault, «L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XX^e siècle: débats et rôle structurant dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec», *Mémoire de maîtrise (histoire)*, Université du Québec à Rimouski, 2013, p. 91-132. Voir également le chapitre que l'historien Éric Bédard a consacré à l'*Histoire économique et sociale du Québec* (1966) de Fernand Ouellet dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels québécois du XX^e siècle. Grands livres d'érudition, de science et de sagesse*, Sillery, Septentrion, 2006, p. 211-219.
 39. Fernand Ouellet, «Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec», *Liberté*, vol. 4, n^o 21, 1962, p. 90-112.
 40. Fernand Ouellet, «Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX^e siècle», *Recherches sociographiques*, vol. 4, n^o 1, 1963, p. 48.
 41. Sur les usages et les fonctions de l'histoire contrefactuelle dans l'oeuvre de Fernand Ouellet, voir Daniel Poitras, «L'impossible oublié: Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des Patriotes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 66, n^{os} 3-4, hiver/printemps 2013, p. 339-364.

42. Pierre Tousignant, «Le Bas-Canada: une étape importante dans l'oeuvre de Fernand Ouellet», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 3, 1980, p. 421.
43. Fernand Ouellet, «La vie continue dans la vallée du Saint-Laurent», dans *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, vol. 4, 1962, p. 500.
44. Fernand Ouellet, «Compte rendu de Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec: genèse et historique*, Trois-Rivières, Les Éditions Boréal Express, 1968, 66 p.», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4, 1969, p. 638.
45. Jean Lamarre, *Le Devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet 1944-1969*, Québec, Septentrion, 1993, p. 158.
46. Fernand Ouellet, «Vers le gouvernement responsable», dans *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, vol. 8, 1962, p. 496.
47. Voir notamment Éric Bédard, *Les réformistes: une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 2009, p. 29-30.
48. Fernand Ouellet, «Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec», *loc. cit.*, p. 106.
49. *Ibid.*, p. 112.
50. Fernand Ouellet, «Le défi fédéraliste», dans *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, Montréal, Éditions HMH, 1969, p. 336.
51. *Ibid.*, p. 335.
52. Léon Dion, «Le nationalisme pessimiste: sa source, sa signification, sa validité», *Cité libre*, novembre 1957, p. 8.
53. Fernand Ouellet, «Le défi fédéraliste», *loc. cit.*, p. 338.
54. Daniel Latouche, «Anti-séparatisme et messianisme au Québec depuis 1960», *loc. cit.*
55. André Laurendeau, "La «foi» séparatiste", *Le Devoir*, 22 mars 1962. Propos rapportés dans Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 245.
56. Jacques Beauchemin, *La souveraineté en héritage*, Montréal, Boréal, 2015, p. 47.